



11/12/2008

Des indicateurs pour l'agriculture durable

L'IAD a présenté hier les résultats d'un « benchmark » mondial. Des tests en ferme sont prévus l'an prochain.

Les premières Rencontres internationales de l'agriculture durable, hier à Paris, ont mis l'accent sur les indicateurs d'une démarche visant à produire plus et mieux. Ils ressortent d'une étude exhaustive des systèmes d'évaluation des pratiques de durabilité du secteur agricole. « *Nous avons réalisé un benchmarking international. L'an prochain marquera la phase opérationnelle de test des indicateurs sur les fermes de notre réseau* », a annoncé **Jean-François Sarreau**, président de l'Institut de l'agriculture durable (IAD).

Indicateurs de durabilité. Centre d'expertise et de débats, l'IAD poursuit l'objectif d'accompagner les agriculteurs dans l'adoption de pratiques agricoles durables, à la fois protectrices de l'environnement, économiquement compétitives et socialement viables. Il s'appuie sur cinq piliers, dans lesquels exercent ses membres : les sciences du sol (partenariat avec l'Université de Picardie), l'amélioration génétique (semences Jouffray-Drillaud, Monsanto, Syngenta), la protection des plantes, la fertilisation, le machinisme. « *Dans ma coopérative, les pratiques en faveur de l'agriculture de conservation des sols sont encouragées* », a témoigné **Christian Rousseau**, président de la coopérative champenoise Nouricia, autre membre fondateur. Ces techniques sont basées sur une couverture végétale permanente et une réduction du travail du sol. Les indicateurs de durabilité choisis par l'IAD balayent six thèmes. Ils concernent par exemple la viabilité économique ou l'efficacité énergétique. Un autre vise à raisonner les pratiques agricoles fortement émettrices de gaz à effet de serre (fertilisation sur sols asphyxiés) et à faire évoluer les sols de l'exploitation vers un puits de carbone. L'efficacité des intrants, à savoir l'eau, l'azote, les phytosanitaires, est aussi mesurée. Un indicateur d'occupation des sols recense la totalité des terres de l'exploitation, afin de favoriser le maintien de zones naturelles et semi naturelles (bosquets, haies, zones humides). Le sol est particulièrement ciblé, puisque sont également mesurés son travail, sa couverture, sa qualité. Au chapitre écosystème, un indicateur donne à l'échelle nationale ou régionale une évolution de la qualité des eaux de surface et souterraines, notamment pour leur concentration en polluants d'origine agricole.

L'IAD a aussi présenté hier sa charte en faveur d'une agriculture durable. Elle est l'expression d'une démarche volontaire de progrès incitant les agriculteurs, les industriels, les chercheurs, les représentants de la société civile ou des instances politiques, à mettre en œuvre les actions utiles à une agriculture durable au sein de leur activité. JCD